

# FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

## L'accueil du matin

**Horaires** : 7h00-8h20 du lundi au vendredi. Aucun enfant ne peut être accueilli avant 7h00.

**Inscription** : Constituer le dossier administratif en mairie. L'accès est réservé prioritairement aux enfants dont les deux parents travaillent, ou pour des cas particuliers avec autorisation.

Inscrivez votre enfant sur le cahier mis à votre disposition, à l'entrée de la structure, dès son arrivée.  
Attention, si votre enfant reste à l'accueil du soir, inscrivez-le également sur le cahier de sa classe.

A partir de 7h00, les enfants arrivent de manière échelonnée. Leur accueil se fait dans le petit centre dans une ambiance calme et adaptée pour un début de journée.

**L'accueil est un temps d'échange entre l'animateur et l'enfant afin d'atténuer l'angoisse de la séparation.**

Lorsque les enfants arrivent, un petit déjeuner leur est proposé (possibilité de déjeuner jusqu'à 8h00).

Des pôles d'activités autonomes sont mis en place : jeux de société, jeux d'imitation (dînette), bibliothèque, coloriages, jeux éducatifs, puzzles...

Vers 8h00, les enfants sont regroupés pour un temps de discussion ou d'animation calme (chansons, histoires...)

A 8h20, les enfants sont accompagnés dans les classes et les informations que vous nous aurez communiquées sont transmises aux professeurs.

### Déroulement de l'accueil du matin

*En arrivant, inscrivez vos enfants sur le cahier du matin et sur le cahier au nom de sa classe, s'il reste à l'accueil le soir.*

**7h00-8h20** : Accueil des enfants.

**7h00** : Installation du petit déjeuner avec les enfants présents.

**7h00-8h00** : Possibilité de déjeuner pour ceux qui le souhaitent. Temps de jeux autonomes.

**8h00** : Rangement du petit déjeuner et des différents coins de jeux avec les enfants.

Regroupement avec temps d'animation (chansons, discussion, histoires...).

**8h15** : Passage aux toilettes.

**8h20** : Les enfants sont emmenés dans leur classe.

## L'accueil du soir

**Horaires** : 16h00-19h00, Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Deux options vous sont proposées :

- **16h00/16h30** : Temps de gratuité.

Inscription à l'année. Le service de gratuité est accessible à tous.

Votre enfant pourra être récupéré entre 16h00 et 16h30.

- **16h00/19h00** : Temps d'accueil du soir.

**Inscription** : Constituer le dossier administratif en mairie. L'accès à l'accueil du soir est réservé prioritairement aux enfants dont les deux parents travaillent, ou pour des cas particuliers avec autorisation.

En arrivant le matin, inscrivez votre enfant sur le cahier de sa classe qui est mis à votre disposition :

- **Avant 8h20** : Sur le meuble dans le petit centre,
- **De 8h20 à 8h35** : Sur la table devant l'entrée principale à l'extérieur.

Si vous avez oublié d'inscrire votre enfant le matin, contactez au plus vite le service enfance qui transmettra l'information aux animateurs s'il est encore possible de le rajouter.

La personne qui vient chercher l'enfant le soir doit se munir de sa carte d'identité et doit être autorisée à le récupérer (doit être notifiée sur le dossier de l'enfant).

Nous profitons de l'extérieur entre 16h00/16h30 (jusqu'au départ des enfants inscrits à la gratuité), nous goûtons entre 16h30 et 17h00.

Durant l'année, diverses animations extérieures et intérieures peuvent être proposées à votre enfant : du jardinage, des jeux sportifs, des ateliers manuels, des séances de diapositives, histoires... et divers coins de jeux autonomes.

Les enfants ne participent aux ateliers que s'ils le souhaitent.

Le soir, un animateur vous accueillera soit à l'extérieur, soit dans le petit centre (si les enfants ne sont pas dans la cour) et vous transmettra les diverses informations données par le professeur de votre enfant.

### Déroulement de l'accueil du soir

*En arrivant le matin, inscrivez vos enfants sur le cahier au nom de sa classe.*

**16h00-16h30** : Accueil des enfants de la gratuité (votre enfant pourra être récupéré entre 16h00 et 16h30).

**15h55-19h00** : Accueil du soir des enfants inscrits (sur le cahier mis à votre disposition le matin).

**16h00-16h30** : Temps de jeux autonomes en intérieur ou extérieur.

**16h30-17h00** : Goûter.

**17h00-18h00** : Au choix des enfants : ateliers menés (manuels, sportifs...) ou jeux libres intérieurs ou extérieurs.

**18h15-19h00** : Coins jeux en intérieur.

## Restauration

### Horaires : 11h20-13h35

Tous les enfants sont pris en charge entre 11h20 et 11h25, par les animateurs.  
Reprise de l'école à 13h35.

**Inscription** : Le dossier administratif et l'inscription au service de restauration de votre enfant doivent être réalisés en mairie. L'accès à la restauration est réservé prioritairement aux enfants dont les deux parents travaillent, ou pour des cas particuliers avec autorisation.

**Pour inscrire ou annuler** votre enfant à la restauration, vous devez en informer la mairie :

- Au minimum 3 jours avant.
- Ou avant 10h00 si votre enfant est malade.
- Ou si le professeur de votre enfant est absent et non remplacé et que vous souhaitez le garder.

Les animateurs se répartissent et mangent à table avec les enfants, afin de les inviter à goûter, se servir en quantité raisonnable... et surtout d'être à leur écoute et de les accompagner dans la prise des repas. En dehors des temps de repas, des animations diverses sont organisées : jeux collectifs, histoires, chansons, musique, ateliers manuels ou sportifs... Des animations spécifiques sont organisées ponctuellement durant l'année : semaine du goût, Noël, Galettes des rois, rencontres avec les enfants de S.Demetz autour de jeux, d'un pique nique et activité potager au Cèdre Bleu. Le groupe des petits fait la sieste, les animateurs les accompagnent dans l'endormissement avec des histoires, chansons, musiques douces...

**Les petits** mangent au 1<sup>er</sup> service de 11h35 à 12h20.

**Les moyens/grands** mangent en deux services : de 12h00 à 12h45 ou 12h40 à 13h25.

### Déroulement des Restaurations

#### « Un jour d'école »

#### Groupe des Petits

**11h20** : Regroupement des enfants de la restauration.  
Passage aux toilettes, lavage des mains.

**11h35** : Passage à table.  
Temps de discussion, de découverte alimentaire

**12h20** : Passage aux toilettes avec lavage des mains et de la bouche.

**12h25** : Retour au calme avec des chansons.  
Jeux extérieurs ou intérieurs.

**12h55** : Passage aux toilettes.  
Sieste avec accompagnement à l'endormissement (musique douce, histoire...).

**13h25** : Tous les enfants sont dans leur lit.

#### Groupe des Moyens/Grands

**11h20** : Regroupement des enfants de la restauration.  
Passage aux toilettes, lavage des mains et jeux.

**12h00** : Repas pour le 1<sup>er</sup> groupe d'enfants.  
Les autres enfants jouent.

**12h40** : Repas pour le 2<sup>ème</sup> groupe d'enfants jusqu'à 13h30.  
Les autres enfants jouent jusqu'à 13h30.

**13h25** : Passage aux toilettes, lavages des mains et de la bouche. Les enfants vont dans la cour.

**13h35** : Ouverture de l'école avec arrivée des maîtresses.

## Mercredi

### Horaires : 11h25-19h00

Trois options vous sont proposées :

- **11h25/13h35** : Repas à la restauration et départ de votre enfant à 13h35.
- **13h35/19h00** : Arrivée de votre enfant à 13h35 pour l'accueil de loisirs de l'après-midi (attention pas d'arrivée l'après-midi pour le groupe des petits).
- **11h25-19h00** : Prise en charge de votre enfant pour le temps de restauration et pour l'accueil de loisirs de l'après-midi.

Vous pouvez venir chercher votre enfant de 16h45 à 19h00.

**Inscription** : Le dossier administratif de votre enfant doit être constitué en mairie.

**Pour inscrire ou annuler** votre enfant à l'accueil du mercredi, vous devez en informer la mairie minimum 15 jours avant.

**La personne qui vient chercher l'enfant le soir doit se munir de sa carte d'identité et doit être autorisée à le récupérer (inscription sur le dossier de l'enfant).**

Le mercredi les enfants sont regroupés selon leur section : petits, moyens ou grands avec leurs animateurs référents.

**Les petits** font la sieste de 13h00 à 16h00 avec un réveil échelonné. A leur réveil, ils ont la possibilité de participer à des ateliers (manuels, sportifs...) ou de se réveiller tranquillement en allant au coin musique, livres... Ils n'ont pas l'obligation de participer à des ateliers.

**Les moyens** font la sieste jusqu'aux vacances de la Toussaint de 13h00 à 16h00 avec un réveil échelonné. A leur réveil, ils ont la possibilité de participer à des ateliers (manuels, sportifs...) ou de se réveiller tranquillement en allant au coin musique, livres... Ils n'ont pas l'obligation de participer à des ateliers.

Dès les vacances, ils peuvent continuer à dormir s'ils le souhaitent. Pour ceux qui ne dorment plus, un temps calme est prévu avec les grands et des ateliers sont mis en place jusqu'à 15h45.

**Les grands**, seuls ceux qui le souhaitent, peuvent aller faire la sieste. Un temps calme autour de jeux libres est prévu après le repas, puis des ateliers spécifiques répondant à leurs besoins et leurs envies sont proposés.

Les activités proposées tout au long de l'année permettent à l'enfant d'évoluer et de progresser dans différents domaines : l'expression, la motricité, les activités manuelles et la découverte de la vie en collectivité.

Tout au long de l'année, nous mettons un accent sur toutes les activités autour :

- Du développement du langage : au travers de la lecture de livres, de discussions...
- Développement de la motricité autour du jeu, des activités manuelles et d'expression.
- De l'hygiène : savoir se laver les mains correctement...
- L'acquisition de l'autonomie : apprentissage à l'habillage, au déshabillage...

À partir de ces priorités éducatives et pédagogiques, nous élaborons les projets d'animation.

### Où trouver le programme des activités ?

- Sur le panneau d'affichage extérieur et intérieur.
- Un programme est mis à votre disposition tous les 15 jours à l'entrée de la structure.
- Au service enfance en mairie.

**Prenez bien connaissance du programme pour prévoir la tenue vestimentaire adaptée et être informés des modifications des horaires dues au programme.**

**JOURNÉE TYPE DU MERCREDI**  
**Petits/moyens/grands**

**11h25** : Accueil de l'ensemble des enfants pour le temps de restauration.

**11h40-12h30** : Repas pour les petits/moyens.

**13h00-13h25** : Passage aux toilettes.

Sieste avec réveil échelonné.

**11h25-12h30** : Jeux extérieurs ou intérieurs pour les moyens/grands.

**12h30-13h20** : Passage aux toilettes pour les grands et les enfants qui partent à 13h35 puis repas.

**13h20-13h35** : Temps de jeux extérieurs ou intérieurs pour les grands et les enfants qui partent à 13h35.

**13h20** : Les grands qui veulent se reposer rejoignent le dortoir.

**13h35** : - Arrivée des moyens/grands inscrits en accueil de loisirs l'après-midi.  
- Sortie des enfants non-inscrits en accueil de loisirs l'après-midi.

**13h35/14h00** : Temps calme : histoires, diapositives, chansons, jeux de société.

**14h00-16h00** : Atelier manuel, sportif, culturel, musical ou sortie selon programme pour les enfants des différents groupes et temps de jeux extérieurs.

**16h00** : Goûter.

Passage aux toilettes.

**16h45-19h00** : Accueil des familles avec départ échelonné des enfants.

- Coins autonomes intérieurs ou extérieurs.
- Jeux collectifs, activités pour les enfants qui le souhaitent.
- Chansons, histoires.



## Vacances scolaires

### Horaires : 7h00-19h00

Accueil des enfants, entre 7h00 et 9h30 (précises).

Pour le départ des enfants, trois options vous sont proposées :

- **11h30** : pour les enfants inscrits en demi-journée sans repas.
- **13h30** : pour les enfants inscrits en demi-journée avec repas.

**Attention**, pensez à le préciser le matin sur le cahier.

- **Entre 16h45 et 19h00** : pour les enfants inscrits en journée entière.

**Inscription** : Le dossier administratif de votre enfant doit être constitué en mairie.

Accès uniquement sur réservation (voir P.3).

Les périodes de vacances ont lieu soit à l'accueil de loisirs S.Demetz ou D.Casanova, les enfants des deux structures sont regroupés sur un lieu.

La personne qui vient chercher l'enfant le soir doit se munir de sa carte d'identité et doit être autorisée à le récupérer (inscription sur le dossier de l'enfant).

Pendant les vacances, les enfants sont regroupés selon leur section : TPS, petits, moyens ou grands. Sur chaque période de fonctionnement, des animateurs des deux accueils sont présents, afin que les enfants aient des repères.

**Les petits** participent à deux ateliers le matin (d'une courte durée), mangent à 11h45 et font la sieste de 13h00 à 16h00 avec un réveil échelonné. A leur réveil, ils ont la possibilité de participer à des ateliers (manuels, sportifs...) ou de se réveiller tranquillement en allant au coin musique, livres... Ils n'ont pas l'obligation de participer à ces ateliers.

**Les moyens** participent à une ou deux activités (sportive, manuelle ou autre), mangent à 12h20. Seuls ceux qui le souhaitent peuvent aller faire la sieste. A leur réveil, ils ont la possibilité de participer à des ateliers (manuels, sportifs...) ou de se réveiller tranquillement en allant au coin musique, livres... Ils n'ont pas l'obligation de participer à des ateliers.

Pour ceux qui ne dorment pas, un temps calme est prévu avec les grands et des ateliers sont mis en place de 14h15 à 15h45 avec des temps d'activités.

**Les grands** participent à une ou deux activités (sportive, manuelle ou autre), mangent à 12h00 dans la salle de restauration à l'école élémentaire J.Jaurès (ou R.Rolland selon le lieu de l'accueil de loisirs). Un temps calme autour de jeux libres est organisé après le repas. Seuls ceux qui le souhaitent peuvent aller faire la sieste. Puis des ateliers spécifiques répondant à leurs besoins et leurs envies sont proposés.

### Où trouver le programme des activités ?

- Sur le panneau d'affichage extérieur et intérieur.
- Un programme est mis à votre disposition avant les vacances à l'entrée de l'accueil.
- Au service enfance en mairie.

**Prenez bien connaissance du programme pour prévoir la tenue vestimentaire adaptée et être informés des modifications des horaires dues au programme.**

## JOURNÉE TYPE DES VACANCES TPS/Petits

**7h00-9h30** : Accueil des enfants.  
\* Petit déjeuner jusqu'à 8h45.  
\* Coins jeux divers, dessins.  
\* A partir de 8h00 :

- Les TPS/Petits se regroupent dans le petit centre.

**9h30** : Rassemblement des enfants.  
Chansons, histoires, discussion, présentation de la journée.

**9h40-10h00** : Jeux (extérieurs ou intérieurs).  
Passage aux toilettes.

**10h00-10h30** : Temps d'activité manuelle.

**10h30-11h00** : Temps d'activité physique.

**11h00-11h15** : Bibliothèque, comptines, histoires...

**11h20-11h40** : Jeux extérieurs /intérieurs

**11h45-12h30** : Passage aux toilettes.  
Repas.

**12h30-13h00** : Passage aux toilettes.  
Temps calme : histoires, diapositives, chansons.  
Sieste avec réveil échelonné.

**14h30-16h00** : Coins autonomes ou activités manuelles au choix de l'enfant.  
Passage aux toilettes.

**16h00** : Goûter.  
Passage aux toilettes.  
Jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur.

**16h45-19h00** : Accueil des familles avec départ échelonné des enfants.  
- Coins autonomes intérieurs ou extérieurs.  
- Jeux collectifs.  
- Chansons, histoires, vidéo, diapositives...

## JOURNÉE TYPE DES VACANCES Moyens/grands

**7h00-9h30** : Accueil des enfants.  
\* Petit déjeuner jusqu'à 8h45.  
\* Coins jeux divers, dessins.  
\* A partir de 8h00 :  
- Les moyens/grands se regroupent dans le préau.

**9h30** : Rassemblement des enfants.  
Chansons, histoires, discussion, présentation de la journée.

**9h40-10h00** : Jeux (extérieurs ou intérieurs).  
Passage aux toilettes.

**10h00-10h45** : Temps d'activité manuelle.

**10h45-11h30** : Temps d'activité physique.

**11h30-12h00** : Jeux extérieurs /intérieurs.

**12h00-13h00** : Passage aux toilettes.  
Repas en deux groupes.

**13h00-13h30** : Passage aux toilettes.  
Jeux extérieurs /intérieurs

**13h30-14h00** : Temps calme : histoires, diapositives, chansons.  
Sieste avec réveil échelonné pour les enfants qui le souhaitent.

**14h30-16h00** : Activités.  
Passage aux toilettes.

**16h00** : Goûter.  
Passage aux toilettes.  
Jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur.

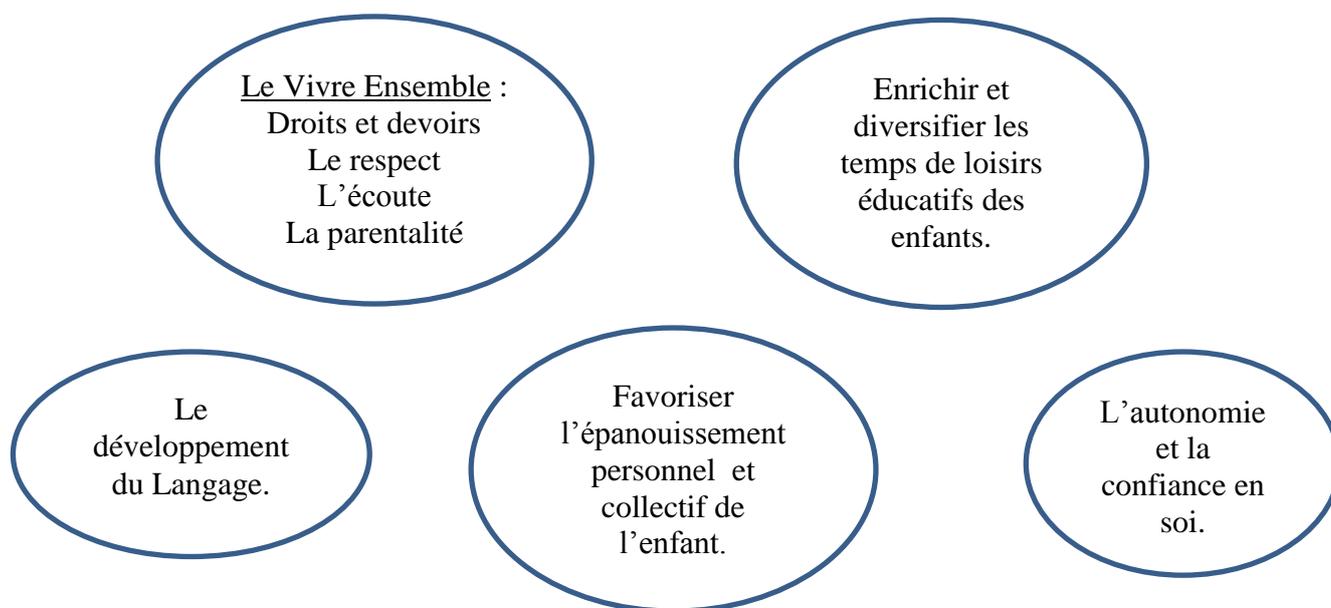
**16h45-19h00** : Accueil des familles avec départ échelonné des enfants.  
- Coins autonomes intérieurs ou extérieurs.  
- Jeux collectifs.  
- Chansons, histoires, vidéo, diapositives...

## Objectifs éducatifs

La ville s'est engagée dans un Projet Educatif Territorial (PEDT), sur lequel les accueils de loisirs s'appuient pour mettre en œuvre le projet pédagogique. Le Projet Educatif Territorial formalise une démarche de parcours éducatif cohérent de qualité pour chaque enfant avant, pendant et après le temps d'enseignement, dans le respect des compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs.

Il a pour but de favoriser les échanges entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs...) et de mettre en cohérence l'ensemble des activités dédiées aux enfants.

Il s'appuie sur des axes de travaux partagés, présentés ci-dessous.

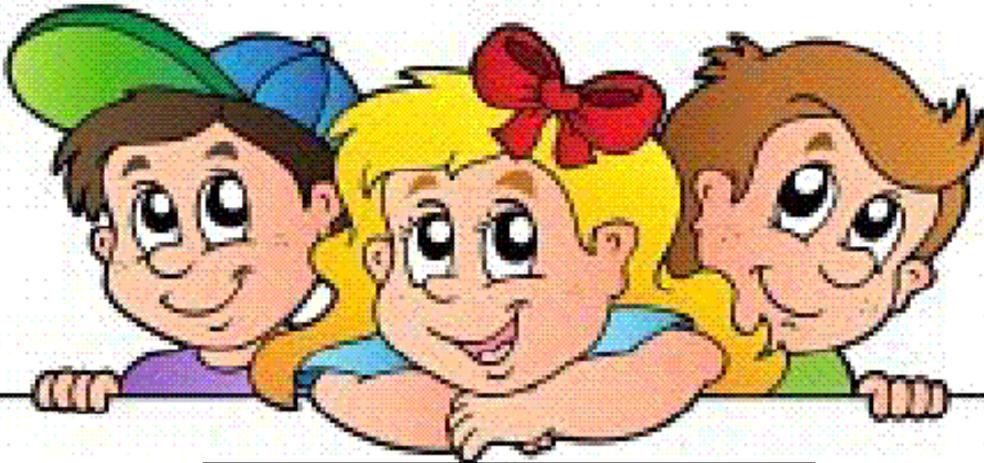


L'action de l'accueil de loisirs est spécifique, elle se place en complément du rôle éducatif fondamental de la famille et de l'école.

- ▶ Favoriser l'épanouissement de chaque enfant.
- ▶ Favoriser l'apprentissage de la vie collective et démocratique en Accueil de Loisirs.
- ▶ Développer la responsabilité individuelle et collective.
- ▶ Permettre à l'enfant de s'exprimer, de choisir en tenant compte de ses droits et de ses devoirs au sein du groupe en tant qu'individu.
- ▶ Développer chez l'enfant des attitudes positives, l'envie de progresser, le respect mutuel, l'amitié, la solidarité.
- ▶ Favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de la collectivité en respectant son rythme de vie, en tenant compte de sa réalité sociale et culturelle.
- ▶ Agir en fonction du milieu et de l'environnement quotidien de l'enfant, mettre à profit les différences de chacun pour l'enrichissement du groupe.
- ▶ Adapter les temps d'accueil en fonction de l'âge de l'enfant et de son rythme biologique et psychologique.

Comme chaque année, nos projets sont définis en respectant le rythme et les besoins des différents groupes d'âge.

**Si vous le souhaitez, c'est avec plaisir que nous pouvons vous remettre le projet du groupe de votre enfant dès le mois de Novembre.**



**Direction du Service  
enfance Vanessa Mme TURPIN Nadia  
Direction Adjointe du Service enfance  
Mme DOUJAU Hédia  
0164.26.66.62**

**Service enfance  
Secrétariat  
Mme CHARPENTIER Carole  
Mme DEJORY Margite  
0164.26.66.62  
secreenfance.stou77@gmail.com**

**LE CÉDRIN BLEU  
Responsable  
M. CHAMIGNEAU Sébastien  
0160.20.13.98  
enfants de 6 à 11 ans**

**Suzanne DEMEIZ  
Responsable  
Mme PERRINEAU Florence  
0164.26.69.88  
enfants de 2 à 6 ans**

**Danièle CASANOVA  
Responsable  
Mme DOS REIS Nathalie  
0164.26.25.88  
enfants de 6 à 6 ans**

**Louis ARAGON  
Responsable  
Mme DOUJAU Hédia  
0160.20.59.29  
Pré-ados de 11 à 13 ans**

**HORIZON LOISIRS  
Responsable  
M. FERNANDEZ Arnaud  
0160.20.78.43  
Ados de 14 à 17 ans  
(En Accueil d'urgence de 12 à 17 ans)**

**Nous espérons vous avoir bien informé sur la vie en accueil de loisirs.  
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.**